



Document de synthèse

Par la signature de cette Convention territoriale globale, la Caisse d'allocations familiales et les collectivités territoriales signataires partagent une feuille de route commune pour le territoire de la communauté de communes Rhône Crussol, en vue de répondre au mieux aux besoins des familles. Celle-ci a été co-construite avec les acteurs du territoire.



PETITE ENFANCE

AXES STRATÉGIQUES :

- Prendre en compte les besoins spécifiques des familles
- Garantir une solution d'accueil à toutes les familles du territoire
- Mettre en réseau les acteurs de la petite enfance

ACTIONS :

- Créer une micro structure sur le plateau en s'appuyant sur l'actualisation de l'étude de besoins d'accueil réalisée par l'ACEPP en 2013
- Organiser des temps d'information sur le métier d'assistant maternel
- Organiser une réunion de présentation entre le Pôle Ressources Handicap et les acteurs du territoire dans la perspective de définir les modalités de partenariats



ENFANCE JEUNESSE

AXES STRATÉGIQUES :

- Garantir une offre d'accueil enfance jeunesse équitable et adaptée aux besoins de toutes les familles
- Soutenir et accompagner la jeunesse

ACTIONS :

- Mener des diagnostics participatifs avec les jeunes pour connaître leurs besoins
- Lancer une réflexion sur un Point Information Jeunesse itinérant
- Organiser un « parcours jeunesse » entre acteurs du territoire
- Renforcer la formation des animateurs pour faire évoluer les postures professionnelles et mieux répondre aux besoins des jeunes
- Maintenir et renforcer l'accueil périscolaire et extrascolaire des 3/6 ans en garantissant le soutien politique et financier des communes



ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

AXES STRATÉGIQUES :

- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
- Structurer la politique de soutien à la parentalité à l'échelle intercommunale

ACTIONS :

- Fédérer professionnels et public autour d'un événement festif annuel sur le thème de la parentalité en s'appuyant sur les structures existantes
- Organiser des conférences- débats régulières dans des lieux « neutres »
- Réfléchir à un lieu d'accueil et d'écoute pour les jeunes et /ou les parents d'adolescents
- Organiser des ateliers parents-enfants et développer des actions spécifiques autour de la parentalité d'adolescents



LOGEMENT, HABITAT ET CADRE DE VIE

AXES STRATÉGIQUES :

- Proposer un cadre de vie adapté à chaque public
- Améliorer la visibilité des dispositifs
- Proposer une offre d'accompagnement équitable sur le territoire

ACTIONS :

- Mener une réflexion autour de projets d'habitats partagés
- Accompagner les demandeurs de logement social pour rendre leur démarche plus accessible
- Promouvoir et communiquer sur les dispositifs de rénovations portés par les différents acteurs en s'appuyant sur les structures existantes



ACCÈS AUX DROITS INCLUSION NUMÉRIQUE ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

AXES STRATÉGIQUES :

- Permettre une information accessible sur l'ensemble du territoire
- Renforcer le lien social et le vivre ensemble sur le territoire intercommunal
- Favoriser l'inclusion numérique grâce à l'appropriation et à la valorisation des outils numériques

ACTIONS :

- Poursuivre la mise en place d'ateliers numériques en s'appuyant sur la MSAP d'Alboussière pour essaimer
- Optimiser les conditions d'accès aux droits en permettant un accueil partagé et un point d'accès numérique
- S'appuyer sur les associations existantes pour développer de nouveaux projets d'animation de la vie sociale
- S'appuyer sur les acteurs existants pour aller à la rencontre des habitants les plus éloignés et développer l'itinérance



THÉMATIQUE TRANSVERSALE

AXE STRATÉGIQUE :

- Mettre en réseau les acteurs du territoire pour une cohérence territoriale

ACTIONS :

- Coordonner les réseaux d'acteurs du territoire (petite enfance, enfance/jeunesse, parentalité, handicap, logement) et piloter la mise en œuvre de la CTG
- Communiquer et informer sur les services existants sur le territoire

